



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 119142

Texte de la question

M. Pierre Lasbordes appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les conclusions du rapport de la Cour des comptes concernant les marges d'initiative des établissements publics d'enseignement du second degré qui plaide en faveur d'une meilleure relation entre les académies et les établissements fondée à partir d'un pilotage académique en amont favorisant un dialogue plus constructif. En effet, la place des établissements apparaît centrale dans la définition de la stratégie de performance du système éducatif pour lesquels il conviendrait de reconnaître davantage de marges d'action. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui communiquer son avis et le remercie de l'informer des mesures qu'il entend prendre en conséquence.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Lasbordes](#)

Circonscription : Essonne (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119142

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2027